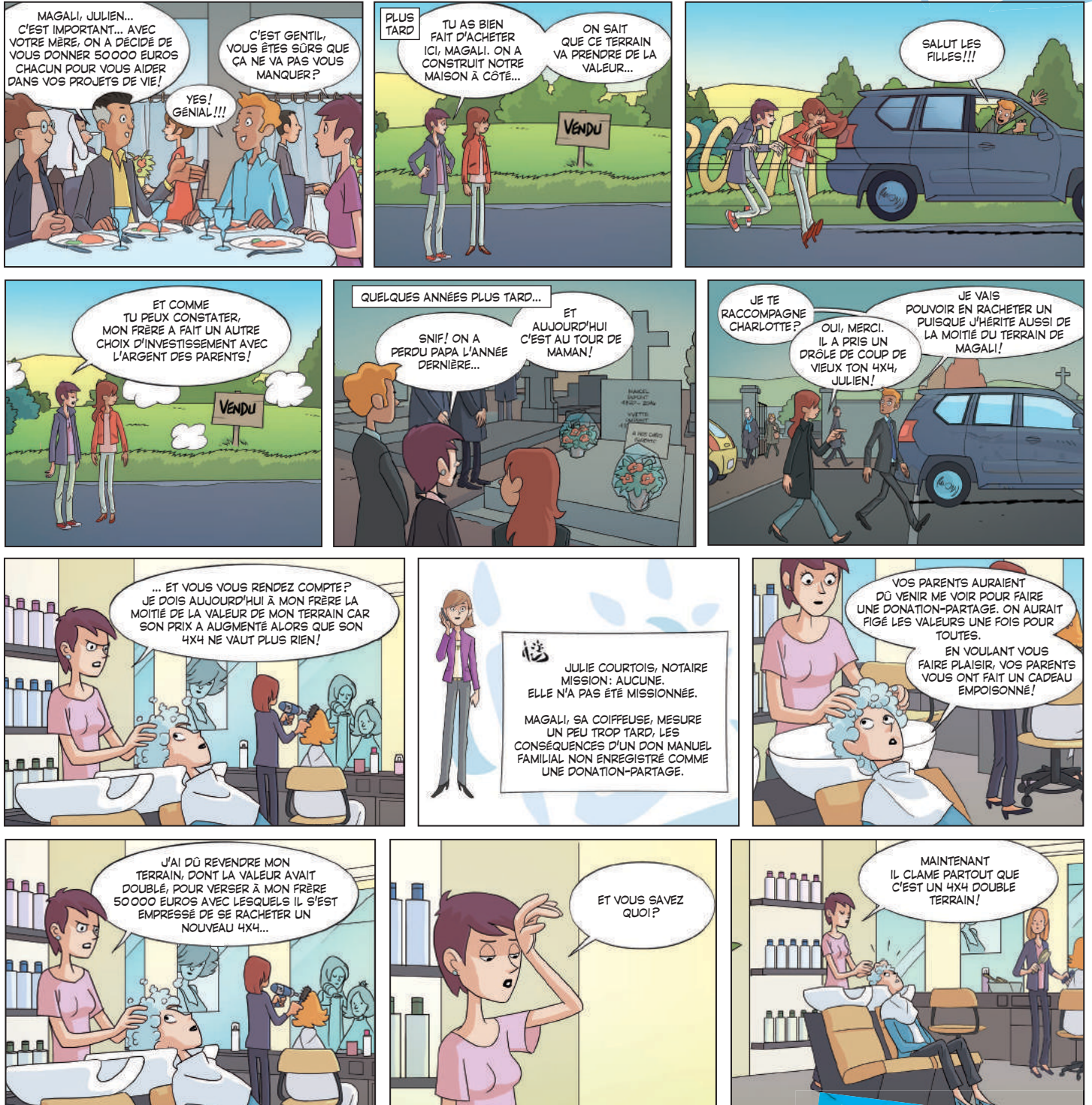


Une donation qui ne fait pas de cadeau!



Le notaire, officier public nommé par le ministre de la Justice, intervient dans de multiples domaines juridiques de la vie des Français. Immobilier, familles, entreprises, etc. : les actes authentiques établis par un notaire ont la force d'un jugement définitif. Magistrat de l'amiable, il contribue à une justice préventive par ses conseils et interventions impartiales réduisant ainsi litiges et procédures contentieuses.

Découvrez tous les épisodes animés en scannant ce code :



Le notaire, un magistrat de l'amiable



E L A N - C D C